

Bruxelles, le 28 octobre 2005

**COMPTE RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE
D'ORIENTATION ET DE SUIVI DU PLAN D'ACTION SUR LE COTON
TENUE LE 24 OCTOBRE 2005 A LA MAISON ACP**

1. Le Comité d'orientation et de suivi du Plan d'action du partenariat UE – Afrique sur le coton (COS - coton) a tenu une réunion extraordinaire le 24 octobre 2005, dans les bureaux de la représentation du CTA à Bruxelles.
2. La réunion s'est tenue sous la présidence de S.E.M. Euloge HINVI, Ambassadeur du Bénin, Président du COS – coton et avait pour principal élément de l'ordre du jour, un échange de vues avec les consultants en charge de la mission de Formulation du Programme Thématique intra - ACP pour la mise en œuvre du plan d'action sur les produits de base agricoles et du plan d'action du Partenariat UE - Afrique sur le Coton.
3. Des pays ACP membres du Groupe de travail ACP sur le coton étaient également exceptionnellement présents.
4. Les consultants ne se sont pas présentés à la réunion comme convenu. Le Président du COS-coton a déploré cette situation, vu l'importance accordée au programme dont les consultants ont la charge de la préparation.
5. La réunion s'est organisée alors de manière ad hoc, pour recevoir les dernières informations sur l'avancement de la mission et pour préparer la rencontre de restitution qui était alors prévue pour le 10 novembre 2005.
6. Le représentant de la Commission européenne DG Développement informe le COS –coton des activités menées jusqu'alors dans le cadre de la mission de Formulation du Programme Thématique intra – ACP. Il indique notamment que le programme devrait être établi de manière à choisir les pays d'intervention sur la base cumulée de requêtes et des études disponibles. Dans tous les cas l'essentiel des ressources disponibles doit servir à financer directement des actions dans les pays. Il rappelle qu'un complément de financement est aussi attendu de la part d'autres bailleurs.
7. Pour ce qui concerne le 10^e FED, le Représentant de la CE souligne que la définition du Programme intra- ACP et l'élaboration des stratégies nationales doit permettre aux pays et régions concernés d'identifier leurs besoins dans le secteur des produits de base et du coton, afin de veiller à y allouer les ressources nécessaires durant le processus de programmation. La revue de fin de parcours devrait aussi être mis à profit à cet effet.
8. Enfin, le représentant de la CE DG Développement rappelle également qu'une ligne budgétaire sur les 45 millions d'euros est retenue pour financer le fonctionnement du COS – coton et des autres composantes, comme présenté dans le budget élaborer par le COS- Coton.
9. Suite à la présentation de la Ce et au complément donné par le Secrétariat ACP, le représentant du ROPPA s'étonne de l'approche adoptée par les consultants et se demande s'ils ont réellement utilisé les mêmes termes de référence. Il ne s'agit plus d'organiser des appuis pour le compte des producteurs, mais ces derniers veulent plutôt être soutenus pour devenir leur propre gestionnaire de certaines fonctions de la filière desquelles l'Etat s'est brusquement retiré, sans aucune préparation de relève.
10. C'est cela l'esprit accepté par tous dans le partenariat, mettre les acteurs au centre, et cela doit être vrai pour les producteurs également.
11. Le Secrétariat ACP fait remarquer que l'utilisation de grandes organisations internationales pour la gestion globale des activités pourrait amener à sous

contracter certaines activités aux acteurs tels que les organisations de producteurs, dans le sens de leur permettre d'agir directement.

12. Le représentant de la France ainsi que les membres du Groupe de travail ACP sur le coton expriment également leurs inquiétudes par rapport à la prise en compte directe des intérêts des acteurs dans le programme tel qu'il est en cours de définition.
13. Le représentant de la CE promet de relayer les inquiétudes exprimées auprès des consultants.
14. Le Président du COS - coton clôt la réunion en chargeant le Secrétariat ACP et la CE de veiller à ce que l'esprit du partenariat et les éléments du plan d'action de Paris soient bien retranscrits dans le programme.